



## PUBLICIS GROUPE

### **RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**

L'année 2007 avait débuté par la mise en œuvre de l'acquisition de Digitas, premier fruit des réflexions stratégiques menées en 2006. Dès fin janvier le Groupe pouvait annoncer le succès de l'offre publique d'achat. Dans la tradition de Publicis l'intégration de Digitas a été un succès et nous sommes très heureux de cette acquisition dont l'impact dépasse de très loin celui des chiffres. Ce pas réussi a encouragé notre Groupe à poursuivre un développement axé sur l'enrichissement de l'offre numérique en l'inscrivant dans l'offre holistique propre à Publicis.

L'année 2007 avait aussi été une année d'expansion du Groupe dans de grandes économies émergentes au travers d'acquisitions en Chine et en Inde qui renforcent la présence de Publicis au sein des économies du monde les plus actives.

L'année 2008 restera dans toutes les mémoires comme celle de l'« inimaginable » avec l'abolition de toutes les certitudes.

Après nombre de signes précurseurs, la crise révélée au cours du deuxième trimestre, la flambée des cours du pétrole, des matières premières et des denrées alimentaires durant l'été ont masqué aux yeux de beaucoup d'observateurs l'ampleur d'une crise sans précédent. Les conséquences de l'effondrement du système financier mondial sur l'économie réelle de manière accélérée au cours du dernier trimestre de l'année ont provoqué une crise de conscience collective sur l'ampleur et la profondeur de la crise à venir. Si les secteurs financier, immobilier et automobile ont été les premiers touchés, l'effet domino touchera toute l'économie et peu d'industries seront épargnées.

Malgré cette instabilité et un climat de récession, Publicis Groupe retiendra pour cette année 2008 la réalisation de bons résultats financiers, et le dynamisme et le talent des équipes qui attestent de la pertinence des choix stratégiques porteurs de promesses pour l'avenir. La forte anticipation du Groupe sur l'évolution des économies, notamment émergentes et sur le développement accéléré de la communication numérique pour mieux accompagner nos clients avec une offre attractive, on été fondamentaux.

Dans ce contexte économique difficile le Directoire a montré une détermination sans faille, travaillant assidûment à la transformation des organisations et des structures du Groupe, veillant à l'amélioration des performances tout en restant extrêmement attentif à l'accueil et à la promotion des talents.

Dans cette période de crise sans précédent, nous tenons donc à remercier très particulièrement tous ceux, collaborateurs et dirigeants de Publicis Groupe, rassemblés autour du Président du Directoire, qui ont redoublé d'efforts pour réaliser ces très bons résultats.

Plus que jamais nous accordons notre absolue confiance aux équipes de direction réunies au sein du Directoire et du « P12 » pour faire face aux nouveaux défis que le Groupe doit affronter dans un monde de plus en plus difficile et particulièrement dans la perspective d'économies en récession.

Nous nous sommes réunis 6 fois en 2008, avec un taux d'assiduité de 88 %, pour des réunions qui ont duré en moyenne 4 heures.

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale du 4 juin 2007 a modifié les statuts de la Société pour nous permettre de déterminer chaque année les opérations visées à l'article 12 des statuts qui devront être soumises à l'assentiment préalable du Conseil de Surveillance. Nous avons décidé en 2008 que l'acquisition ou la cession de tout bien immobilier, l'acquisition ou la cession d'entreprises pour une valeur supérieure à 5% des capitaux propres de la société ainsi que tout emprunt, toute émission d'obligations, et d'actions dépassant ce même pourcentage des capitaux propres, seront soumis à l'assentiment préalable du Conseil de Surveillance. Ces dispositions ont été reconduites en février de cette année pour l'exercice 2009.

Les trois Comités spécialisés de Nomination, de Rémunération et d'Audit nous aident dans l'accomplissement de nos missions dans le but d'améliorer ainsi le gouvernement d'entreprise au sein du Groupe.

Ainsi, le Comité de Nomination, au début de l'année 2008, a émis ses recommandations sur la composition du Conseil de Surveillance, dont une partie des mandats de ses membres venait à échéance lors de l'Assemblée du 3 juin 2008 ; le Conseil de Surveillance a fait siennes ces recommandations. Votre Assemblée Générale a renouvelé les mandats de Messieurs Michel Halpérin et Tateo Mataka, et a procédé à la nomination de Madame Claudine Bienaimé et de Monsieur Tatsuyoshi Takashima en qualité de nouveaux membres.

Le Conseil de Surveillance a entendu les recommandations du Comité de Rémunération sur les rémunérations des membres du Directoire. Les principes et les règles arrêtés par le Conseil de Surveillance pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux sont décrits dans le rapport de gestion relatif à l'exercice 2008.

Au début de l'année 2008, le Comité de Rémunération a examiné la conformité à la loi n° 2007-1223 du 21 août 2007 (Loi TEPA) des contrats ou accords de collaboration des membres du Directoire, et a fait ses recommandations correspondantes au Conseil de Surveillance qui a apporté, auxdits contrats ou accords, les amendements nécessaires. Ces amendements ont été approuvés au titre des conventions réglementées par votre assemblée du 3 juin 2008 et sont décrits dans le rapport de gestion relatif à l'exercice 2008.

Le Conseil de Surveillance a entendu le Comité d'Audit qui a émis son opinion sur l'arrêté des comptes, et plus généralement sur les procédures de contrôle interne.

En février 2009, le Conseil de Surveillance a procédé à une évaluation de ses travaux, dont il a examiné la synthèse et tiré les enseignements.

Conformément à l'article L 225-68 du Code de commerce sur les sociétés commerciales, les bilans et les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2008, ainsi que le rapport de gestion

du Directoire nous ont été soumis. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces documents et nous avons reçu toutes les informations qui nous paraissaient utiles.

En notre qualité de représentant des actionnaires, nous acceptons la proposition faite par le Directoire de maintenir le dividende unitaire à 0,60 euro par action de 0,40 euro de nominal, et de ne pas l'augmenter.

Nous avons donné notre assentiment au Directoire sur ses propositions de demandes d'autorisations à l'Assemblée.

Au cours de sa séance du 10 mars 2009, le Conseil de Surveillance a nommé, par cooptation, Monsieur Tadashi Ishii en remplacement de Monsieur Tateo Mataka, pour la durée du mandat restante de ce dernier soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2013. Nous vous demandons de ratifier cette nomination.

Nous vous invitons à approuver les résolutions qui sont proposées à la présente Assemblée Générale Mixte, Ordinaire et Extraordinaire.

Le Conseil de Surveillance